

La destruction suit son cours les plagistes veillent au grain



Le maire de Calvi, Ange Santini, venu rassurer des plagistes inquiétés par un remblaiement trop conséquent du talus.



Dix paillotes ont déjà été détruites et les cinq restantes le seront dans les prochains jours. / PHOTOS OLIVIER SANCHEZ / CRYSTAL PICTURES

Sur la plage de la Pinède, à Calvi, la destruction des établissements de plage suit son cours. Hier matin, sous une pluie battante, une pelleteuse grattait le dernier pan de mur du Ricantu, celui qui soutient le talus où passe la micheline. Justement, sous leur imper de couleur fluorescente, un agent des Chemins de fer de la Corse et un ingénieur du bureau d'études mandaté par la CdC vérifient que les rails ne sont pas impactés par les travaux. "Aucun incident n'est à signaler jusqu'à présent", assurent-ils.

Les plagistes, qui veillent au grain à la défense de leurs intérêts, sont cependant montés au créneau, hier à la mi-journée: "Sur la reconstitution de la dune, on nous prend pour des imbéciles, s'est emporté Gilbert Vietto, le président du syndicat des plagistes de

Calvi. Les services de la CdC ne semblent pas sûrs d'eux et font déverser une multitude de camions de sable pour remblayer le talus. Il y en a beaucoup plus que ce que prévoyaient les études topographiques. Dans ces conditions, il nous sera impossible de reconstruire, à moins de le faire les pieds dans l'eau."

Quelque peu échaudés par cette inquiétante nouvelle, les plagistes Calvais se donnaient rendez-vous dans la Pinède, devant le Ricantu dont la destruction s'achevait. Prévenu par leur soin, le maire Ange Santini s'est également déplacé. Après de longues minutes de discussions, le premier magistrat est parvenu à rassurer les plagistes: "C'est une situation nouvelle, tempère Ange Santini; Chaque jour, des questions sont soulevées et il

nous faut y apporter des réponses."

Des projets d'AOT "validés dans leur économie générale"

Vendredi dernier avait lieu une première réunion concernant l'attribution d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) pour la saison 2020. La municipalité et les services de l'État ont reçu un à un les plagistes afin d'étudier la faisabilité de leur projet.

"Tous ont été validés dans leur économie générale, assure Florent Farge, le sous-préfet de Calvi. Il reste parfois des ajustements à effectuer, mais ils sont globalement conformes. Il y aura 15 AOT pour des restaurants de plage et deux autres AOT, plus courtes, pour des loueurs de jet-skis."

Ce mois de novembre

2019 restera gravé dans les mémoires. Il aura vu la plage de Calvi se métamorphoser complètement, privée des établissements qui l'habillaient depuis des décennies. Trois semaines se sont écoulées depuis le premier coup de pelleteuse et une dizaine de paillotes, déjà, est tombée dans les archives, réduite à l'état de gravats par le bras armé d'un engin de 36 tonnes.

Il n'en reste aujourd'hui que cinq (Le Cornu marin, Marco plage, le Lido bleu, le Sun beach et le Blockos) et pour quelques jours seulement. La date annoncée de la fin de destruction, le 20 décembre, pourrait même être avancée au vu de la progression rapide des travaux.

Si tout va bien, les engins de chantier seront de retour au début du printemps pour bâtir une nouvelle ère sur la plage de Calvi. **J.-F.P.**